



Évaluation des incidences NATURA 2000



Auvergne
Allier - Puy-de-Dôme

Site >> Vallée de l'Allier sud

Auteur : Conservatoire des espaces naturels de l'Allier (CEN 03)

CARTE D'IDENTITÉ DU SITE

- DIRECTIVE :** Habitats
- N° D'IDENTIFICATION UE :** FR8301016
- DEPARTEMENT(S) CONCERNE(S) :** Allier et Puy-de-Dôme
- COMMUNE(S) CONCERNEE(S) :**
Allier (15) : Abrest, Bellerive/Allier, Billy, Charmeil, Créchy, Creuzier-le-Vieux, Hauterive, Marcenat, Mariol, Paray-sous-Briailles, Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Rémy-en-Rollat, Saint-Yorre, Varennes/Allier, Vichy.
Puy-de-Dôme (2) : Saint-Priest-Bramefant, Saint-Sylvestre-Pragoulin
- SURFACE :** 2 091.90 ha
- SITUATION DANS LE RESEAU REGIONAL :**
Site longiligne traversant presque de part en part le département de l'Allier du sud au nord, en continuité avec les sites « Vallée de l'Allier nord » (FR8301015) au nord et « Zones alluviales de la confluence Dore-Allier » (FR8301032) au sud, et est en partie englobé dans les ZPS « Val d'Allier bourbonnais » (FR8310079) au nord et « Val d'Allier : Saint-Yorre - Joze » (FR8312013) au sud.
- DOCUMENT D'OBJECTIFS (DOCOB) :** Validé le 11/01/2017
- STRUCTURE ANIMATRICE :** Conservatoire des espaces naturels de l'Allier
pierre.loiseau@espaces-naturels.fr
magalie.rambourdin@espaces-naturels.fr
estelle.cournez@espaces-naturels.fr



ENJEUX POUR LES HABITATS ET LES ESPECES DU SITE

HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DESIGNATION DU SITE

* Habitat prioritaire

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
3130 Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et des <i>Isoetoneanojuncetea</i>	Communautés pionnières rases (espèces de petites tailles), aquatiques ou amphibies, annuelles ou pérennes, des bords d'étangs, de lacs ou de mares, se développant dans les zones d'atterrissement relativement pauvres en nutriments, ou lors de l'assèchement périodique de ces zones humides	Mauvais / Moyen Localisation aléatoire d'une année à l'autre : il est donc impossible de suivre l'évolution de l'état de conservation sur le site, mais potentialités moyennes (enfouissement du lit mineur, enrochements) Surtout observé sur les vases nues des boires, ou des bras morts encore connectés au cours d'eau, mais également en bordure de rives de cours d'eau Riches en plantes remarquables	Boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations)	Ne pas planter à proximité immédiate de l'eau Pratiquer une coupe ou un gyrobroyage tardifs (après l'été) pour les ligneux, si nécessaire Maintenir le milieu ouvert
			Fertilisation favorisant l'eutrophisation	Lutter contre le comblement en limitant les fertilisants sur le bassin versant. Maintenir les prairies et les éléments bocager (rôle tampon)
			Déracinement des plantes typiques (curage trop brutal de la vase, piétinement, passage d'engins, arrachage lié aux activités de loisirs : baignade, nautisme, pêche, etc.) et consommation par les rats	Rendre ces pratiques moins traumatisantes (un piétinement modéré est même favorable) pratiquer un pâturage extensif créer des zones d'exclusion si nécessaire. Limiter les interventions lourdes aux cas de nécessité extrême et encadrer leur réalisation. Exclure les activités de loisirs en présence de cet habitat
			Introduction de plantes invasives concurrentes	Veille de la colonisation des espèces exotiques envahissantes, lutte quand celle-ci est pertinente, proscrire toute nouvelles introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernières (canoë, piétinement, arrachages, etc.)
			Introduction de poissons	Proscrire
			Maintien d'un niveau hydrique constant. Berges en pente abruptes	Préserver la dynamique fluviale, limiter la présence de barrages, de seuils, d'enrochements, etc. Proscrire l'extraction de granulats dans et à proximité immédiate du lit de la rivière
			Pollution de l'eau	Lutter contre les pollutions en limitant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sur le site et sur le bassin versant Maintenir des prairies (rôle tampon). Veiller aux risques de pollutions domestiques et industrielles
3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopamion</i> ou <i>Hydrochariton</i>	Communautés à grands potamots et autres plantes flottantes, des eaux stagnantes habituellement gris sale à bleu verdâtre, profondes et plus ou moins troubles, particulièrement riches en bases dissoutes (pH > 7)	Défavorable / Moyen Etat de conservation altéré du fait de l'enfouissement du lit (actuellement stabilisé), de l'eutrophisation de certains boires et de la mise en culture d'espaces périphériques	Altération des sols limoneux (création de pistes, piétinement, érosion des sols par ruissellement, etc.)	Mise en place de cloisonnements et d'un couvert permanent pour limiter la dégradation des sols (maintenir les haies bocagères et les prairies)
			Boisements (naturels ou plantations) créant de l'ombrage	Ne pas planter à proximité immédiate de la rivière et des annexes (boires)

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		Il s'agit ici des boires disséminées dans le lit majeur, les forêts alluviales, les prairies, voire même en bordure des cultures Abrite des animaux remarquables (Cistude, Bouvière, hérons, batraciens, etc.)	et accélérant le comblement Introduction d'espèces exotiques envahissantes et de poissons Maintien d'un niveau hydrique constant et de berges abruptes Fertilisation, pompage pour irrigation, fréquentation	Maintenir la dynamique fluviale Une coupe ou un gyrobroyage tardifs (après l'été) pour les ligneux si nécessaire Veille de la colonisation des espèces exotiques envahissantes, lutte quand celle-ci est pertinente, proscrire toute nouvelles introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernières (canoë, piétinement, arrachages, etc.) Favoriser le marnage et des berges en pente douce en préservant la dynamique fluviale Assurer leur comptabilité avec les enjeux écologique du site
3270 Rivières avec berges vaseuses	Végétation annuelle pionnière (chénopodes, bidens, etc.) des berges vaseuses et riches en azote des rivières de plaine et de piémont, à développement tardif (bancs vaseux dépourvus de végétation au printemps et au début de l'été), très peu représentée voire absente lors d'années défavorables	Mauvais / Moyen à favorable Localisation aléatoire d'une année à l'autre : il est donc impossible de suivre l'évolution de l'état de conservation, mais potentialités assez bonnes (lit mineur soumis à une dynamique fluviale assez active) néanmoins présence de linéaires enrochés défavorable à l'habitat Disséminé sur les bords du cours d'eau, sur alluvions régulièrement soumises à l'action des crues et sans végétation pérenne ; aussi sur vases exondées des boires Typique des grèves, avec quelques plantes patrimoniales, nombreux insectes, oiseaux nicheurs (Sternes, Œdicnème)	Enrichissement du milieu Opérations de scarification et d'entretien du lit des rivières Piétinement dans les sites touristiques ou les parcelles pâturées Introduction de plantes envahissantes Disparition des conditions d'évolution de l'habitat (barrage, seuil, etc.)	Limiter les engrais et pesticides au voisinage du cours d'eau. Veiller aux risques de pollution domestique (STEP, EP, etc.) Limiter et traiter les apports sédimentaires Améliorer la qualité de l'eau pour limiter le développement des espèces nitrophiles Maintenir des prairies et les éléments bocagers sur le bassin versant (rôle tampon) Limiter / mieux coordonner / assurer un suivi Limiter (mise en défens si nécessaire) Veille de la colonisation des espèces exotiques envahissantes, lutte quand celle-ci est pertinente, proscrire toute nouvelles introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernières (canoë, piétinement, arrachages, etc.) Maintenir la dynamique fluviale et la naturalité du lit et de ses abords
6120 * Pelouses calcaire de sables xériques	Pelouses sur calcaires, voire sables calcaire-siliceux ou granites et roches éruptives, sèches (naturelles) à semi-sèches (semi-naturelles). Ces pelouses vivaces de grèves à corynéphore (habitats d'intérêt prioritaire 6120-1) apparaissent par évolution des pelouses à sedum	Favorable / Moyen à favorable Cet habitat est très limité en termes de surface sur les sites, car il occupe les zones sur les francs-bords délaissés par le pâturage et semble stable (faible évolution) Ces végétations sont endémiques du val d'Allier et du val de Loire. Sur le site Val d'Allier Sud, ces pelouses à corynéphore sont moins représentées du fait d'un contexte agricole plus intensif	Altération / disparition par embroussaillage et boisement naturel ou au contraire une pression excessive du pâturage Plantations (résineux, chênes truffiers) Enrichissement des sols provoquant la dispersion des espèces patrimoniales typiques de l'habitat	Favoriser le pâturage extensif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés Maîtriser mécaniquement les ligneux et les refus si besoin Ne pas planter Maintenir des prairies en terrasse haute assurant un rôle tampon avec les cultures fertilisées et facilitant la mise en place du pâturage nécessaire au maintien des milieux ouverts sur les francs bords.

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		Ce groupement reste soumis à la dynamique fluiviale de la rivière Allier.		
6210 Pelouses sèches semi-naturelles	Pelouses sur calcaires, voire sables calcaro-siliceux ou granites et roches éruptives, sèches (naturelles) à semi-sèches (semi-naturelles), ces dernières étant souvent caractérisées par leur richesse en orchidées (nombre d'espèces important et/ou population importante d'une espèce peu commune en France et/ou une ou plusieurs espèces rares en France)	Mauvais / Moyen Ces pelouses vivaces sont assez localisées mais de surface assez conséquente et généralement en imbrication avec d'autres habitats (comme les pelouses calcaires) Elles sont associées à l'action des crues mais également au pâturage extensif, à l'action des lapins de garenne ou plus ponctuellement à des pratiques de fauche suivant la topographie des stations Ces pelouses abritent une très forte diversité floristique.	Altération / disparition par boisement naturel ou au contraire une pression excessive du pâturage	Favoriser le pâturage extensif pour maintenir ces milieux ouverts et diversifiés Faciliter la mise en place d'une gestion adaptée (pâturage extensif, fauche tardive) sur les surfaces concernées par cet habitats Maîtriser mécaniquement les ligneux et les refus si nécessaire
			Plantations (résineux, etc.)	Ne pas planter
			Fertilisation provoquant notamment la disparition des espèces patrimoniales	Maintenir des prairies en terrasse haute assurant un rôle tampon avec les cultures fertilisées et facilitant la mise en place du pâturage nécessaire au maintien des milieux ouverts sur les francs bords.
6430 Mégaphorbiaies eutrophes	Bordures humides d'herbes hautes bordant les cours d'eau et les forêts, sur sols riches en azote	Défavorable / Moyen (envahissement par les plantes exotiques) Cartographié seulement quand localisable de façon isolée. Pour certaines zones, intégré dans d'autres habitats naturels d'intérêt communautaire (végétations pionnières sur alluvions, boires et surtout forêts alluviales) Cet habitat se développe tout le long de la rivière Allier, soit directement en formation pionnière au sein de dépressions, soit sous forme d'ourlets en lisière de forêts alluviales	Comblement et drainage	Maintenir les milieux humides en garantissant l'alimentation en eau et en matière organique
			Introduction de plantes envahissantes	Proscrire l'introduction. Veille de colonisation des espèces exotiques envahissantes, lutte quand celle-ci est pertinente, proscrire toute nouvelles introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernière (piétinement, broyage sans évacuation, etc.)
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude	Prairies de fauche des plaines et collines, exploitées extensivement et assez peu fertilisées, riches en fleurs (fauchées après la floraison des graminées, une voire 2 fois par an)	Mauvais / Mauvais Ces prairies sont localisées sur le lit majeur de l'Allier (terrasses intermédiaires) et sont présents sur une centaine d'hectares de façon morcelée sur les sites Leur aspect habituel de hautes prairies à biomasse élevée est presque toujours associé à la dominance d'espèces de graminées	Intensification agricole (fertilisants, surpâturage) favorisant l'enrichissement du milieu et modifiant la composition floristique (ombellifères et graminées favorisées au détriment des autres fleurs)	Maintenir une gestion agricole extensive et adaptée (fauche tardive). Maintenir les éléments bocagers et les prairies
			Embroussaillage (colonisation par les ronces, les pruneliers, les églantiers, etc.)	Maintenir une gestion agricole permettant de maintenir les milieux ouverts (fauche, pâturage). Gestion mécanique si nécessaire
			Colonisation par les plantes invasives	Veille de la colonisation des espèces exotiques envahissantes, lutte quand celle-ci est pertinente, proscrire toute nouvelles introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernière (piétinement, broyage et fauche, arrachages, etc.)

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet			
8230 Roches siliceuses avec végétation pionnière	Communautés pionnières et ouvertes colonisant les sols superficiels des roches siliceuses, adaptées à la sécheresse et caractérisées par de nombreux lichens, mousses et crassulacées (plantes grasses comme les orpins)	Favorable / Favorable Dans le lit majeur, à distance variable du cours d'eau sur des alluvions grossiers, qui ne sont colonisés ni par les ligneux, ni par les graminées prairiales en raison d'un sol superficiel très sec ; souvent remaniées par la dynamique fluviale lors des crues de l'Allier	Régression ou disparition d'espèces par piétinement ou enrichissement en matière organique	Maintenir un pâturage extensif (proscrire le surpâturage) Si nécessaire mettre en exclos les zones plus sensibles Nourrir le bétail en dehors de l'habitat			
			Envahissement par les ligneux	Maintenir une gestion pastorale permettant de conserver les milieux ouverts. Si nécessaire des interventions mécaniques de débroussaillage peuvent être réalisées			
			Stabilisation et végétalisation	Maintenir la dynamique fluviale			
			Mise en culture (fertilisation, traitements chimiques), aménagements, exploitation de granulats, circulation de tout-terrain ou d'engins motorisés	Proscrire			
91E0 * Forêts alluviales résiduelles	Aulnaies-frênaies bordant les cours d'eau de plaines et de collines, sur sols riches en dépôts alluviaux et inondés par les crues (mais bien drainés et aérés pendant les basses eaux), à strate herbacée riche en grandes espèces et plantes vernaies	Mauvais / Moyen L'état de conservation est variable du fait de la colonisation par des plantes exotiques (Renouée du Japon), d'un fort morcellement, d'une perturbation assez forte du fonctionnement hydraulique (baisse de la nappe), entraînant une évolution de la saulaie - peupleraie vers la peupleraie sèche ou la forêt à bois durs Saulaie blanche formant un cordon étroit le long du cours d'eau, se développant sur les alluvions fines, régulièrement submergées par les crues à une altitude de 0,5 à 2 m par rapport à l'Allier ; présente aussi en bordure des boires Fort intérêt ornithologique, habitat du Castor et de la Loutre, des chiroptères et d'insectes patrimoniaux tels que le Lucane Cerf-Volant.	Exploitation forestière : coupes rases et substitution d'essences non adaptées (peupliers, résineux) entraînant un fort dynamisme des ronces et une détérioration des berges lors de crues	Conserver les essences locales présentes et favoriser leur mélange Limiter les coupes à un tiers du couvert, pratiquer une coupe raisonnée des arbres de bord de cours d'eau Maintenir les arbres morts et vieillissants, sauf à proximité immédiate de l'eau			
			Travaux de nettoyage	Maintenir la strate arbustive Proscrire l'apport de produits chimiques			
			Tassement du sol humide et perturbation du cours d'eau lors de passages d'engins	Limiter le passage d'engins sur le sol humide (débardage...) Utiliser des passerelles pour le franchissement du cours d'eau			
			Drainage et tous travaux perturbant les conditions hydrologiques	Ne pas drainer, maintenir la dynamique du cours d'eau			
			Abroussement excessif par le gibier limitant le développement de l'habitat	Lutter contre les déséquilibres sylvo-cynégétiques			
			Introduction de plantes envahissantes	Veille de la colonisation des espèces exotiques envahissantes, lutte quand celle-ci est pertinente, proscrire toute nouvelles introductions et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernières (piétinement, broyages et fauches sans évacuation, arrachages, etc.)			
			91F0 Forêts mixtes bordant les grands fleuves	Forêts d'essences à bois dur (frênes, ormes, chênes) du lit majeur des cours d'eau, inondées lors des crues ou par remontée de la nappe phréatique, installées sur alluvions récentes (le sol pouvant être bien drainé ou rester engorgé), aux strates herbacée et arbustive bien développées.	Mauvais / Moyen Sur terrasses alluviales irrégulièrement inondées, où prédominent les sédiments fins ; parfois en mosaïque avec des forêts à bois tendre	Surexploitation forestière, plantations d'espèces de substitution (peupliers, robiniers faux-acacia, etc.)	Conserver les arbres morts Pratiquer des coupes de surface réduite favorisant les essences pionnières et activant les successions spontanées Eviter ces cultures intensives
						Introduction de plantes exotiques envahissantes	Proscrire l'introduction. Veille de colonisation des espèces exotiques envahissantes, lutte quand

Code et nom de l'habitat	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
		Habitat de l'Orme lisse et du Frêne à feuilles étroites, protégés en Auvergne, du Lucane cerf-volant.	<p data-bbox="871 461 1102 562">Abrouissement excessif par le gibier limitant la strate arbustive et la régénérescence</p> <p data-bbox="871 573 1102 685">Drainage, carrières, aménagements, artificialisation des berges (digues, enrochements, etc.)</p> <p data-bbox="871 730 1102 757">Travaux de nettoyage</p>	<p data-bbox="1142 304 1414 461">celle-ci est pertinente, proscrire toute nouvelles introduction et limiter les activité favorisant la dispersion de ces dernière (piétinement, broyage sans évacuation, etc.)</p> <p data-bbox="1142 483 1414 539">Lutter contre les déséquilibres sylvo-cynégétiques</p> <p data-bbox="1142 618 1414 645">Proscrire</p> <p data-bbox="1142 701 1414 728">Maintenir la strate arbustive</p> <p data-bbox="1142 739 1414 790">Proscrire les traitements chimiques</p>

ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE QUI JUSTIFIENT LA DESIGNATION DU SITE

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1037 Gomphe serpentin	<p>Libellule trapue de 30-36 mm d'envergure (ailes postérieures), aux yeux largement séparés, face et front jaunes, thorax vert vif avec des lignes noires étroites, abdomen (37-42 mm) noir avec des taches jaunes lancéolées sur le dos (de plus en plus minces vers l'extrémité), pattes jaune et noir</p> <p>Mâle à abdomen élargi aux 7e, 8e et 9e segments</p> <p>Hôte des cours d'eau pérennes, clairs, bien oxygénés, ensoleillés par endroits, riches en végétation aquatique et riveraine, dans un environnement diversifié</p>	<p>Favorable / Altéré</p> <p>Sur la Vallée de l'Allier Sud montre que les populations de Gomphe serpentin sont distribuées de façon plus ou moins discontinue sur le Val d'Allier Sud. Une donnée isolée a été recensée sur Mariol. On observe donc une fragmentation des populations de Gomphe serpentin au sud du département, identifiant ainsi sa limite sud de son aire de répartition (Billy et St-Germain-des-Fossés)</p> <p>Le bassin de la Loire et de l'Allier a une responsabilité particulière pour l'espèce, car il abrite la plus forte population française</p>	Pollution des eaux	Maintenir une bonne qualité d'eau en maintenant des bandes enherbées et les ripisylves aux abords des ruisseaux
			<p>Modification du cours d'eau (retenues, rectification des berges, extraction de granulats, entretien et exploitation intensifs de la végétation riveraine)</p> <p>Evolution de la forêt à bois tendre vers la forêt à bois dur par déficit d'alimentation en eau</p>	Maintenir une dynamique fluviale active et préserver la naturalité des affluents de l'Allier.
			Fermeture excessive des petits cours d'eau par les ligneux, naturelle ou non (plantation)	Entretien des petits cours d'eau (embâcles, embroussaillage) de façon raisonnée
1044 Agrion de Mercure	<p>Demoiselle gracile de 12-21 mm d'envergure (ailes postérieures), à l'abdomen (19-27 mm) bleu ciel et noir</p> <p>Chez le mâle, le 2e segment se caractérisant par son dessin noir en forme de tête de taureau ou de Gaulois casqué, le 8e segment étant tout bleu ; abdomen presque entièrement noir bronzé sur le dos chez la femelle.</p> <p>Adeptes des petits cours d'eau pérennes, clairs, bien oxygénés et ensoleillés, le plus souvent alcalins, riches en végétation aquatique : sources, suintements, fontaines, résurgences, fossés, ruisseaux et petites rivières, parfois exutoires de tourbières acides, ruisseaux ombragés, cours d'eau récemment curés, voire saumâtres</p>	<p>Défavorable/ Altéré</p> <p>Cette petite libellule est inféodée aux ruisseaux à cours lents, riches en végétation</p> <p>Suite aux études menées en 2009 et 2010 afin d'évaluer son état de conservation, les populations semblent être de faible taille sur des petits linéaires favorables à moyennement favorables pour l'espèce sur la Vallée de l'Allier Sud</p> <p>Le val d'Allier constitue un site favorable et à enjeu pour l'espèce</p>	Aménagements sur le cours d'eau (extraction de granulats, reprofilage des berges, barrages hydroélectriques...)	Proscrire ces pratiques afin de maintenir une dynamique fluviale active
			Pollution de l'eau	Veiller à la bonne qualité de l'eau (produits phytopharmaceutiques, pollution domestiques ou industrielles)
			Mise en culture des berges	Proscrire la mise en culture des berges favoriser une agriculture extensive avec conservation d'une bande enherbée, des arbres, de la végétation riveraine et de la ripisylve.
			Ombrage total du cours d'eau par plantations ou boisement naturel	Proscrire les plantations en bordure de cours d'eau. Maintenir l'ensoleillement en débroussaillant sur certains tronçons, ou alternativement d'une rive sur l'autre
1060 Cuivré des marais	<p>Papillon de 13-20 mm d'envergure (aile antérieure), aux ailes orange cuivré et bordées de noir dessus, dessous orange (ailes postérieures) et gris pâle bleuté avec des points noirs et une bande orange près du bord (ailes postérieures)</p> <p>Femelle plus grande, avec le dessus des ailes postérieures brun (bande orange sur le bord)</p> <p>Adeptes des milieux hébergeant ses plantes-hôtes (oseilles) : prairies et fossés humides de plaine, ensoleillés et bordés de Roseau commun</p>	<p>Favorable / Dégradé</p> <p>Sur le val d'Allier, aucune prospection spécifique n'a été mise en place pour cette espèce. Quelques données éparses subsistent notamment sur les prairies humides et aux abords des boires et mares</p> <p>En France ce papillon reste commun et moins menacé en comparaison avec l'échelle européenne. La répartition de Cette espèce sur le Val d'Allier reste encore mal connue mais ne semble pas menacée</p>	Assèchement des zones humides entraînant leur fermeture (et la disparition de la plante-hôte)	Proscrire le drainage des prairies humides. Limiter la fermeture des milieux via une gestion agricole adaptée (pâturage bovin extensif)
			Mise en culture et reprofilage des berges	Proscrire. Conservation d'une bande enherbée, des arbres, de la végétation riveraine et de la ripisylve
			Amendements des prairies en nitrates provoquant la diminution de la diversité floristique et notamment des plantes-hôtes	Maintenir une gestion agricole extensive et favorable à l'espèce (limiter les amendements, favoriser la fauche tardive, etc.)
			Fauche des prairies, bords de routes et curage des fossés pendant la période de développement larvaire	Faucher et curer en tenant compte du cycle de développement du papillon (fauche tardive)

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1083 Lucane cerf-volant	Le plus grand coléoptère européen (2-5 cm pour la femelle, 3,5-8,5 cm pour le mâle), au corps brun-noir. Mâle pourvu de mandibules brun-rougeâtre pouvant atteindre le tiers de la longueur du corps), rappelant des bois de Cerf. Femelle à mandibules courtes. Larves vivant dans le système racinaire de souches ou d'arbres dépérissant (chênes surtout et nombreux feuillus)	Favorable / Altéré (mais fréquent dans le bocage) L'espèce est présente sur le site mais de façon discontinue le long du Val d'Allier. Elle ne semble pas pour autant en déclin. Elle est plus largement présente au sein du Bocage Bourbonnais Le site ne présente pas une forte responsabilité vis-à-vis de cette espèce	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution)	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières
			Arrachage des haies et des arbres têtard	Maintenir les vieux arbres et les tailler en têtard, restaurer les haies, planter de nouveaux arbres de haut jet pour régénérer les têtards anciens
			Plantation d'essences exotiques	Proscrire. Lutte contre le Robinier faux acacia. Une attention sera portée au Cerisier tardif en milieux forestiers.
1088 Grand Capricorne	Un des plus grands coléoptères de France (24-55 mm), au corps d'un noir brillant ; élytres à l'extrémité brun-rouge, leur sommet formant un angle épineux ; thorax très ridé avec une pointe sur le côté, longues antennes atteignant au plus le bout de l'abdomen (femelle) ou le dépassant de 3-4 articles (mâle). Espèce saproxylique de plaine surtout, appréciant tous milieux abritant des chênes plutôt âgés, même en ville : forêts, arbres isolés, alignements, parcs	Défavorable / Altéré Quelques données fragmentaires ont pu être recueillies concernant cette espèce. La rareté des zones forestières de chênes au sein du site est un facteur défavorable. Le site semble présenter un enjeu moindre pour l'espèce	Exploitation intensive des forêts (sylviculture à courte révolution)	Maintenir les vieux arbres et les troncs en décomposition dans les parcelles forestières
			Arrachage des haies et des arbres têtard	Maintenir les vieux arbres et les tailler en têtard, restaurer les haies, planter de nouveaux arbres de haut jet pour régénérer les têtards anciens
			Plantation d'essences exotiques	Proscrire Lutter contre le Robinier faux acacia Une attention sera portée au Cerisier tardif en milieux forestiers
1095 Lamproie marine	« Poisson » robuste au corps serpentiforme et sans écailles (50-100 cm de long), à bouche en ventouse munie de dents cornées, et possédant 7 trous branchiaux alignés derrière l'œil ; dos brun-olive à gris jaunâtre marbré de noir, flancs plus clairs, ventre blanc nacré, nageoire dorsale divisée en 2 parties, caudale très réduite Migrateur adepte des eaux littorales et des estuaires, remontant le cours inférieur et moyen des fleuves	Inadéquat / défavorable pour tout l'axe Loire-Allier Cette espèce utilise l'Allier pour remonter jusqu'à ses zones de frayères favorables plus en amont : les individus sont comptabilisés à la passe à poisson de Vichy ; leur nombre est très fluctuant suivant les années Responsabilité forte de l'axe Allier-Loire à l'échelle nationale et européenne pour la préservation des poissons migrateurs	Artificialisation du lit, enrochement, recalibrages, accentuant l'enfoncement du lit	Maintenir une dynamique fluviale active créant des zones de fraie
			Création de barrages empêchant la remontée des géniteurs	Maintenir la continuité du cours d'eau dans les deux sens et créer des passes à poissons fonctionnelles
			Pollution de l'eau et des sédiments	Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments Maintenir des prairies et les éléments bocagers (rôle tampon) Surveiller les pollutions domestiques et industrielles
1102 Grande Alose	Poisson mesurant 35-80 cm, à tête massive (grosse tache noire en arrière de l'opercule strié) et au corps un peu aplati latéralement et couvert d'écailles se détachant facilement, dont 2 grandes à la base de la nageoire caudale ; dos gris-bleu à vert foncé et parcouru de reflets argentés, flancs et ventre blanc argenté Migrateur adepte des eaux salées (côtes, surtout atlantiques) et saumâtres (estuaires), remontant les eaux douces (cours inférieur et moyen des fleuves) pour la reproduction	Mauvais/ Altéré pour tout l'axe Loire-Allier Ce poisson migrateur colonise la rivière de mars à août. La remontée des individus est comptabilisée à la passe à poisson de Vichy. Sur les 5 dernières années, on comptabilise en moyenne 57 individus/an. 2 zones de frayères forcées, liées à la présence d'obstacles en amont qui contraignent l'alose dans sa migration, sont connues sur le val d'Allier (aval du Pont Régemortes et aval du Pont barrage de Vichy) Responsabilité forte de l'axe Allier-Loire à l'échelle nationale et européenne pour la préservation des poissons migrateurs	Création d'obstacles limitant la remontée en étiage, dégradation des frayères	Maintenir la continuité du cours d'eau dans les deux sens (montaison et dévalaison) et créer des passes à poissons permettant un franchissement piscicole fonctionnel Préserver les zones de frayères
			Pollution de l'eau	Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments Maintenir des prairies et les éléments bocagers (rôle tampon) Surveiller les pollutions domestiques et industrielles
			Pêche par confusion avec les Ablettes	Former les pêcheurs Faire circuler l'information (plaquettes, panneaux)

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1106 Saumon atlantique	<p>Poisson pouvant atteindre 1,5 m de long pour 35 kg, de couleur variable selon le stade de développement, mais toujours argentée ; taches noires et arrondies sur la tête, les opercules et le dos (8-10 taches foncées sur les flancs du juvénile encore en eau douce) ; mâle en reproduction portant un bec en crochet sur la mâchoire inférieure (« mâle bécard »)</p> <p>Migrateur revenant sur son lieu de naissance pour la reproduction, après 1-4 ans en mer : eaux douces des zones moyenne et amont des rivières bien oxygénées, pourvues d'un lit de graviers</p>	<p>Mauvais / très défavorable pour tout l'axe Loire-Allier</p> <p>L'Allier, entre Mariol et Varennes, constitue surtout un couloir de migration pour atteindre des zones de frayère favorables plus en amont (Haute-Loire). La remontée des individus pour leur reproduction est comptabilisée à la passe à poisson de Vichy et le nombre est très fluctuant suivant les années. Sur les 5 dernières années, on comptabilise en moyenne 697 individus</p> <p>Responsabilité forte de l'axe Allier-Loire à l'échelle nationale et européenne pour la préservation des poissons migrateurs dont le saumon est l'espèce emblématique</p>	Artificialisation du lit, enrochement, recalibrages, accentuant l'enfoncement du lit	Maintenir une dynamique fluviale active créant des zones de fraie
			Création de barrages empêchant la remontée des géniteurs, dégradation des frayères	Maintenir la continuité du cours d'eau dans les 2 sens et créer des passes à poissons opérationnelles si nécessaire, préserver les zones de frayères
			Pollution de l'eau	Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments. Maintenir des prairies et les éléments bocagers (rôle tampon). Surveiller les pollutions domestiques et industrielles
			Aquaculture et repeuplements (multiplication des risques pathologiques, pollution génétique)	Limiter ces risques
1134 Bouvière	<p>Poisson mesurant 5-10 cm), au corps ovale très bossu, comprimé latéralement et couvert d'assez grandes écailles brillantes ; dos gris-vert à reflets argentés, ventre blanc rosé, flancs d'un gris plus clair et traversés par un trait noir bleuâtre de la queue jusqu'au milieu du corps, nageoires transparentes</p> <p>Mâle en reproduction aux couleurs vives (dos violet, ventre teinté de rouge, trait noir sur les flancs plus épais).</p> <p>Hôte des eaux lentes ou stagnantes, claires et peu profondes, à fond sableux ou limoneux, riches en végétation : cours inférieur de rivières larges, lacs et étangs chauds de plaine.</p> <p>Cette espèce est dépendante des populations de moules d'eau douce (du genre <i>Unio</i> ou <i>Anodonta</i>) pour sa reproduction (le femelle dépose les œufs dans le bivalve)</p>	<p>Favorable / favorable</p> <p>La dynamique de la rivière Allier encore préservée permet le maintien des boires, habitat de prédilection de l'espèce. Elle est recensée régulièrement le long de l'Allier nord et sud sur les bras morts.</p> <p>L'axe Allier constitue l'une des dernières rivières sauvages avec son réseau de boires et constitue ainsi un site favorable au développement des populations.</p> <p>L'Allier constitue un site important pour la préservation de cette espèce.</p>	Dégradation physique du lit mineur des cours d'eau et de leurs annexes (recalibrage des berges, extraction de granulats, barrages, etc.)	Maintenir la dynamique fluviale et la naturalité du lit
			Curage trop brutal de la vase et de la végétation aquatique	Entretenir la végétation aquatique de façon raisonnée
			Rejets industriels, domestiques, pesticides	Maintenir une eau de qualité (traiter les effluents, limiter l'emploi de produits chimiques)
			Atteintes aux populations de moules d'eau douce	Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments. Maintenir des prairies et les éléments bocagers (rôle tampon) Surveiller les pollutions domestiques et industrielles
1163 Chabot	<p>Petit poisson de 10-15 cm avec une silhouette typique de la famille, corps en forme de massue. Il pèse environ 12 g. Le dos et les flancs sont gris-brun tachetés ou marbrés avec des barres transversales foncées. Les nageoires pectorales sont très grandes, étalées en éventail.</p> <p>Le Chabot affectionne les rivières et fleuves à fonds rocaillieux, bien que plus commun dans les petits cours d'eau, il peut également être présent sur les fonds caillouteux des lacs. L'espèce est très sensible à la qualité des eaux. C'est une espèce qui colonise souvent les ruisseaux en compagnie des Truites</p>	<p>Défavorable / Altéré</p> <p>L'espèce a été recensée sur quelques affluents (Andelot, Valençon) mais pas sur le val d'Allier</p> <p>Le site ne semble donc pas être l'habitat de prédilection de l'espèce, celle-ci recherchant des rivières avec milieux rocheux des eaux courantes, fraîches et bien oxygénées</p> <p>L'axe Allier ne semble pas posséder une forte responsabilité pour la préservation de l'espèce</p>	Artificialisation du lit, enrochement, recalibrages, barrages etc., accentuant l'enfoncement et la dégradation du lit	Maintenir une dynamique fluviale active sur l'Allier et la naturalité de la rivière et de ses petits affluents
			Création d'étang sur les affluents de l'Allier	Proscrire la création d'étangs sur les affluents de l'Allier
			Pollution de l'eau et des sédiments	Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments. Maintenir des prairies et les éléments bocagers (rôle tampon). Surveiller les pollutions domestiques et industrielles

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1096 Lamproie de planer	La taille moyenne est de 9-15 cm (pour 2-5 g), mais peut atteindre 19 cm, les femelles ayant une taille plus grande que les mâles. Le corps nu anguilliforme est recouvert d'une peau lisse dépourvue d'écaillés, sécrétant un abondant mucus. Le dos est bleuâtre ou verdâtre avec le flanc blanc-jaunâtre et la face ventrale blanche. Les deux nageoires dorsales sont plus ou moins contigus chez les adultes matures. Les sub-adultes de couleur brun-jaunâtre ont une nageoire caudale non pigmentée. La Lamproie de Planer, contrairement à la Lamproie de rivière et à la Lamproie marine (<i>Petromyzon marinus</i>), est une espèce non parasite, vivant exclusivement en eau douce, dans les têtes de bassin et les ruisseaux	Défavorable / Inconnu Aucune prospection spécifique n'a été mise en place sur cette espèce Le site ne semble donc pas être l'habitat de prédilection de l'espèce, celle-ci recherchant des eaux courantes, fraîches et bien oxygénées L'axe Allier ne semble pas posséder une forte responsabilité pour la préservation de l'espèce	Artificialisation du lit, enrochement, recalibrages, barrages etc., accentuant l'enfoncement et la dégradation du lit	Maintenir une dynamique fluviale active sur l'Allier et la naturalité de la rivière et de ses petits affluents Proscrire toutes opération lourdes sur les cours d'eau.
			Plantation de résineux	Proscrire la plantation à proximité des cours d'eau
			Pollution de l'eau et des sédiments	Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments. Maintenir des prairies et les éléments bocagers (rôle tampon) Surveiller les pollutions domestiques et industrielles
1166 Triton crêté	Amphibien de 13-17 cm de long, à longue queue aplatie latéralement, ventre doré ou orangé maculé de noir Mâle en période nuptiale avec une crête brune et très dentée Adeptes des paysages ouverts et plats (bocage et prairies surtout), riches en milieux humides variés (les mares ensoleillées étant préférées)	Dégradé / Inconnu Non recensé malgré les recherches dans les boires et mares prairiales.	Ecobuage	Eviter dans les lieux fréquentés par ce Triton
			Destruction des mares et zones humides (boires, prairies humides)	Créer / réhabiliter / entretenir les mares et zones humides Installer des abreuvoirs dans les milieux pâturés
			Destruction des haies et arbres isolés	Maintenir / restaurer les haies (refuge pour l'espèce, corridors, rôle épurateur favorable aux milieux aquatiques)
			Produits phytopharmaceutiques	Eviter les traitements phytopharmaceutiques pouvant se retrouver dans les milieux aquatiques
			Sur piétinement des berges par le bétail	Limiter l'accès par la pose de clôtures et d'abreuvoirs
			Comblement des bras morts	Maintenir une dynamique fluviale active
			Fragmentation des habitats	Maintenir une mosaïque de milieux et les éléments bocagers
			Introduction de poissons exotiques prédateurs des larves (Perche-soleil, etc.)	Proscrire / Limiter leurs populations de façon sélective
1220 Cistude d'Europe	Tortue aquatique à carapace aplatie, ovale et un peu élargie vers l'arrière, mesurant 16-20 cm de long, à dossière brun foncé à noirâtre rayée de jaunâtre, et plastron noir marqué de jaunâtre. Tête et cou ponctués de jaune, pattes palmées munies de griffes, queue assez longue et fine. Hôte des eaux lentes ou stagnantes riches en végétation aquatique (rivières, torrents, canaux, mares, étangs, marais même saumâtres), hivernant dans la vase au fond des étangs	Défavorable / Altéré (peu d'habitats propices) Présence sur quelques stations comportant des boires entourés de pelouses ou prairies sèches La Cistude représente un enjeu pour le site qui constitue la limite nord de son aire de répartition naturelle	Dégradation physique du lit mineur des cours d'eau ou des plans d'eau (recalibrage des berges, extraction de granulats, aménagements, barrages, etc.)	Préserver la dynamique fluviale Maintenir le fonctionnement naturel des annexes hydrauliques et un maillage de zones humides connectées entre elles
			Curage trop brutal de la vase et de la végétation aquatique	Entretenir la végétation aquatique de façon raisonnée, à la période adéquate
			Rejets industriels, domestiques, pesticides	Maintenir une eau de qualité (traiter les effluents, limiter l'emploi de produits chimiques)
			Mise en culture des zones de pontes Piétinement direct par le bétail ou le public des pontes	Maintenir des prairies aux abords des boires, les mettre en défens et installer des dispositifs d'abreuvement

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			Espèces exotiques (Ragondin et Rat musqué entraînant la régression des milieux, concurrence de la Tortue de Floride)	Limiter leurs populations de façon sélective
			Engins de fauche et circulation automobile détruisant les femelles lors de la période de ponte	Faucher au début du printemps Limiter les accès Mettre en défens des zones de pontes
1308 Barbastelle	<p>Chauve-souris insectivore de 4-6 cm de long et de 24-28 cm d'envergure, à pelage et face noirâtres, larges oreilles</p> <p>Adepte des peuplements feuillus matures.</p> <p>Hibernation solitaire en sites très variés</p> <p>Colonies de reproduction dans les bâtiments et vieux arbres.</p>	<p>Inadéquat / à préciser</p> <p>Non recensée dans le val d'Allier sud, qui ne constituerait pas un site préférentiel pour l'espèce (absence de cavités à proximité)</p>	<p>Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, fermeture des anciennes mines, etc.)</p> <p>Dérangement par le bruit (trafic routier) et la lumière (éclairage public nocturne)</p> <p>Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)</p> <p>Défrichage, mise en culture des prairies</p> <p>Plantations massives de résineux et sylviculture intensive</p> <p>Installation d'éoliennes</p> <p>Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)</p>	<p>Maintenir l'accessibilité aux Chauve-souris des grottes, galeries de mines et bâtiments, tout en réduisant leur accès aux activités humaines (spéléologie, minéralogie, dépôts)</p> <p>Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas Limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)</p> <p>Maintenir et entretenir les éléments bocagers, corridors ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert</p> <p>Planter des haies ou des alignement d'arbres dans les milieux trop ouverts</p> <p>Ne pas planter Pratiquer une sylviculture extensive (avec strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités)</p> <p>Mettre en œuvre les mesures préconisées par l'étude d'incidences</p> <p>Limiter l'utilisation des insecticides Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris ou instaurer un délai entre la prise du traitement et le retour au pâturage des animaux</p>
1323 Murin de Bechstein	<p>Tête + corps : 4,5-5,5 cm Avant-bras : 3,9-4,7 cm Envergure : 25-30 cm Poids : 7-12 g</p> <p>Oreilles caractéristiques : très longues et assez larges, non soudées à la base, dépassant largement le museau sur un animal au repos. Pelage relativement long, brun clair à brun roussâtre sur le dos, blanc sur le ventre, museau rose.</p> <p>L'espèce marque une préférence pour les forêts de feuillus âgées à sous-bois dense, en présence de ruisseaux ou zones humides</p>	<p>Inadéquat / à préciser</p> <p>Non recensée dans le val d'Allier, qui ne constituerait pas un site préférentiel pour l'espèce (absence de cavités à proximité).</p>	<p>Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, fermeture des anciennes mines, etc.)</p> <p>Dérangement par le bruit (trafic routier) et la lumière (éclairage public nocturne)</p> <p>Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)</p>	<p>Maintenir l'accessibilité aux Chauve-souris des grottes, galeries de mines et bâtiments, tout en réduisant leur accès aux activités humaines (spéléologie, minéralogie)</p> <p>Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas Limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)</p> <p>Maintenir et entretenir les éléments bocagers, corridors ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert</p>

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	<p>Présence d'arbres à cavité indispensable</p> <p>Hibernation solitaire, le plus souvent dans les arbres</p> <p>Gîtes de reproduction variés arbres creux plus rarement des bâtiments</p>		<p>Défrichage, mise en culture des prairies</p> <p>Plantations massives de résineux et sylviculture intensive</p> <p>Installation d'éoliennes</p> <p>Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)</p>	<p>Planter des haies ou des alignement d'arbres dans les milieux trop ouverts</p> <p>Ne pas planter Pratiquer une sylviculture extensive (avec strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, à cavités)</p> <p>Mettre en œuvre les mesures préconisées par l'étude d'incidences</p> <p>Limiter l'utilisation des insecticides Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris ou instaurer un délai entre la prise du traitement et le retour au pâturage des animaux</p>
1324 Grand Murin	<p>Le Grand murin fait partie des plus grands chiroptères français Tête + corps : 6,5-8 cm Avant-bras : 5,3-6,6 cm Envergure : 35-43 cm Poids : 20-40 g Oreilles longues : 2,44-2,78 cm et larges : 0,99-1,3 cm</p> <p>Pelage épais et court, de couleur gris-brun sur tout le corps, à l'exception du ventre et de la gorge qui sont blanc-gris</p> <p>Terrains de chasses souvent dans des zones semi-ouvertes, forêt avec eu de sous-bois et végétation herbacée (prairies, pelouses)</p> <p>Hibernation dans des cavités souterraines</p> <p>Gîte de reproduction dans des sites chauds et secs (toitures, combles)</p>	<p>Inadéquat / à préciser</p> <p>Non recensée dans le val d'Allier, qui ne constituerait pas un site préférentiel pour l'espèce (absence de cavités à proximité).</p>	<p>Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, fermeture des anciennes mines, etc.)</p> <p>Dérangement par le bruit (trafic routier) et la lumière (éclairage public nocturne)</p> <p>Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)</p> <p>Défrichage, mise en culture des prairies</p> <p>Plantations massives de résineux et sylviculture intensive</p> <p>Installation d'éoliennes</p> <p>Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)</p>	<p>Maintenir l'accessibilité aux Chauve-souris des grottes, galeries de mines et bâtiments, tout en réduisant leur accès aux activités humaines (spéléologie, minéralogie)</p> <p>Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas Limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)</p> <p>Maintenir et entretenir les éléments bocagers, corridors ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert</p> <p>Planter des haies ou des alignement d'arbres dans les milieux trop ouverts</p> <p>Ne pas planter Pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités)</p> <p>Mettre en œuvre les mesures préconisées par l'étude d'incidences</p> <p>Limiter l'utilisation des insecticides Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris ou instaurer un délai entre la prise du traitement et le retour au pâturage des animaux</p>
1304 Grand Rhinolophe	<p>Le Grand rhinolophe est le plus grand des Rhinolophes européens avec une taille augmentant de l'ouest vers l'est de l'Europe Tête + corps : 5,7-7,1 cm Avant-bras : 5,4-6,1 cm Envergure : 35-40 cm Poids : 17-34 g</p>	<p>Inadéquat / à préciser</p> <p>Non recensée dans le val d'Allier, qui ne constituerait pas un site préférentiel pour l'espèce (absence de cavités à proximité)</p>	<p>Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, fermeture des anciennes mines, etc.)</p> <p>Dérangement par le bruit (trafic routier) et/ou par la lumière (éclairage public nocturne)</p>	<p>Maintenir l'accessibilité aux Chauve-souris des grottes, galeries de mines et bâtiments, tout en réduisant leur accès aux activités humaines (spéléologie, minéralogie, dépôts)</p> <p>Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas Limiter l'emploi des éclairages</p>

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
	<p>Oreille : 2-2,6 cm, large se terminant en pointe, dépourvue de tragus</p> <p>Au repos dans la journée et en hibernation, le Grand rhinolophe, suspendu à la paroi et enveloppé dans ses ailes et a un aspect caractéristique de cocon</p> <p>Son habitat est très varié néanmoins il fréquente peu ou pas les milieux ouverts sans arbres</p> <p>Hibernation en colonie dans des cavités naturelles</p> <p>Gîte de reproductions variés mais chauds et secs (toitures, comble, châteaux, bâtiments agricoles, etc.)</p>		<p>Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)</p> <p>Défrichement, mise en culture des prairies</p> <p>Plantations massives de résineux et sylviculture intensive</p> <p>Installation d'éoliennes</p> <p>Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)</p>	<p>publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)</p> <p>Maintenir et entretenir les éléments bocagers, corridors ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert</p> <p>Planter des haies ou des alignement d'arbres dans les milieux trop ouverts</p> <p>Ne pas planter, pratiquer une sylviculture extensive (maintien d'une strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités)</p> <p>Mettre en œuvre les mesures préconisées par l'étude d'incidences</p> <p>Limiter l'utilisation des insecticides Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris ou instaurer un délai entre la prise du traitement et le retour au pâturage des animaux</p>
<p>1303 Petit Rhinolophe</p>	<p>Le Petit rhinolophe est le plus petit des Rhinolophes européens Tête + corps : 3,7-4,5 cm Avant-bras : 3,7-4,25 cm Envergure : 19,2-25,4 cm Poids : 5,6-9 g Oreille : 1,5-1,9 cm, large se terminant en pointe, dépourvue de tragus</p> <p>Au repos dans la journée et en hibernation, le Petit rhinolophe, suspendu à la paroi et enveloppé dans ses ailes et a un aspect caractéristique de « petit cocon »</p> <p>Cette espèce recherche des paysages semi-ouverts où alternent bocage et forêt avec des corridors boisés</p> <p>Hibernation en colonie dans des cavités naturelles</p> <p>Gîte de reproductions variés mais chauds et secs (combles, greniers, etc.)</p>	<p>Inadéquat / à préciser</p> <p>Non recensée dans le val d'Allier, qui ne constituerait pas un site préférentiel pour l'espèce (absence de cavités à proximité)</p>	<p>Condamnation des gîtes d'hibernation et de mise bas (rénovation des vieux bâtiments, fermeture des anciennes mines, etc.)</p> <p>Dérangement par le bruit (trafic routier) et la lumière (éclairage public nocturne)</p> <p>Rupture de la continuité des corridors biologiques (haies, lisières, ripisylves)</p> <p>Défrichement, mise en culture des prairies</p> <p>Plantations massives de résineux et sylviculture intensive</p> <p>Installation d'éoliennes</p> <p>Traitements phytosanitaires (cultures) et vétérinaires (bétail)</p>	<p>Maintenir l'accessibilité aux Chauve-souris des grottes, galeries de mines et bâtiments, tout en réduisant leur accès aux activités humaines (spéléologie, minéralogie)</p> <p>Assurer la tranquillité et l'obscurité dans et autour des lieux d'hibernation et de mise bas Limiter l'emploi des éclairages publics aux deux premières heures et à la dernière heure de la nuit (pour limiter la régression des papillons de nuit)</p> <p>Maintenir et entretenir les éléments bocagers, corridors ainsi qu'un paysage diversifié, semi-ouvert</p> <p>Planter des haies ou des alignement d'arbres dans les milieux trop ouverts</p> <p>Ne pas planter Pratiquer une sylviculture extensive (avec strate buissonnante, conservation des arbres vieillissants, morts, à cavités)</p> <p>Mettre en œuvre les mesures préconisées par l'étude d'incidences</p> <p>Limiter l'utilisation des insecticides Utiliser des vermifuges non nocifs pour les insectes dont se nourrissent les chauves-souris ou instaurer un délai entre la prise du traitement et le retour au pâturage des animaux</p>

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
1337 Castor d'Europe	<p>Gros rongeur (90-120 cm de long, dont 28-38 cm pour la queue) aux petites oreilles arrondies</p> <p>Pelage très épais et imperméable, gris-brun à brun-noir dessus, un peu plus clair dessous, pattes antérieures préhensiles et postérieures palmées, queue typique, largement ovale, aplatie et écaillée</p> <p>Hôte des eaux douces courantes profondes (60 cm au moins en permanence), peu pentues (moins de 1 %), riches en végétation riveraine (saules et peupliers surtout) mais pas trop en herbiers aquatiques : fleuves, rivières, canaux, zones de retenue des anciens moulins, etc.</p>	<p>Favorable / favorable (espèce bien implantée)</p> <p>Depuis sa réintroduction sur le Val de Loire, le castor a largement colonisé l'ensemble du Val d'Allier 03 et de ses affluents (Sioule, Valençon, etc.)</p> <p>L'espèce semble maintenant être bien implantée et son état de conservation reste favorable</p> <p>Il utilise la rivière de plein bord (eaux courantes et grèves), les forêts alluviales à bois tendre, jusqu'à 40 m du bord de la rivière, les boires et certaines gravières</p> <p>Le bassin de la Loire et de l'Allier constitue un site important au niveau européen pour la préservation de l'espèce</p>	Artificialisation / déboisement des berges, endiguement, des cours d'eau, barrages	Eviter ces pratiques afin de conserver la dynamique fluviale et maintenir une nourriture de qualité en quantité suffisante ; conserver une bande arbustive d'au moins 5 m de large au contact de l'eau Préserver / reconstituer les corridors de ripisylves
			Pollution de l'eau	Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments Maintenir des prairies et les éléments bocager (rôle tampon) Surveiller les pollutions domestiques et industrielles
			Production de ligneux (arbres fruitiers, peupliers, arbres d'agrément)	Les protéger par des manchons sur les arbres et palissades de grillage
			Lutte contre les rongeurs indésirables	Pratiquer une lutte non chimique sélective et raisonnée (cages-pièges et éloignement des appâts à plus de 20 m de l'eau)
			Développement d'espèces exotiques envahissantes (Renouée du Japon, Jussie, Erable negundo, etc.) réduisant les potentialités alimentaires	Veille de la colonisation des espèces exotiques envahissantes Lutte selon pertinence Proscrire toute nouvelle introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernières (canoë, piétinement, arrachage, etc.)
			Création de route	Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles Favoriser les possibilités de franchissement et/ou de contournement via des ouvrages d'art inférieurs
1355 Loutre d'Europe	<p>Grand Mustélide (70-90 cm de long, 30-45 cm pour la queue) marron foncé, à gorge, poitrine et ventre grisâtres, corps fuselé et membres palmés</p> <p>Adeptes des eaux douces, saumâtres et marines (rivières, marais, étangs, rivages)</p>	<p>Défavorable / Altéré</p> <p>La Loutre fréquente le lit de la rivière et ses abords (les affluents, les boires, les forêts alluviales) possédant une ressource alimentaire riche (abondance de poissons) et des milieux peu pollués</p> <p>L'espèce a recolonisé la rivière Allier depuis une dizaine d'années</p> <p>Des indices de présences sont régulièrement observés notamment sur les axes de piles des ponts du Val d'Allier</p> <p>Le site joue un rôle important dans la préservation de l'espèce qui reste menacée face aux perturbations qui subsistent.</p>	Pollution de l'eau	Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments Maintenir des prairies et les éléments bocager (rôle tampon) Surveiller les pollutions domestiques et industrielles
			Création de pisciculture	La protéger pour éviter les prélèvements de poissons
			Création de route	Installer un passage à faune sous la route dans les secteurs sensibles
			Artificialisation / déboisement des berges, endiguement, des cours d'eau, barrages	Eviter ces pratiques afin de conserver la dynamique fluviale et maintenir une nourriture de qualité en quantité suffisante ; conserver une bande arbustive d'au moins 5 m de large au contact de l'eau Préserver / reconstituer les corridors de ripisylves
			Drainage des marais et tourbières, rectification et calibrage des cours d'eau	Ne pas drainer, ni rectifier Maintenir les niveaux d'eau en période d'étiage
			Fragmentation des habitats	Conserver des habitats diversifiés (ripisylves notamment)
			Développement des espèces exotiques envahissantes (Renouée du Japon) réduisant les	Veille de la colonisation des espèces exotiques envahissantes Lutte selon pertinence

Code et nom de l'espèce	Principales caractéristiques	Etat de conservation à l'échelle biogéographique / sur le site Localisation sur le site Enjeux particuliers sur le site	Exemples d'incidences possibles d'un projet	Exemples de mesures pour éviter ou limiter les incidences d'un projet
			potentialités alimentaires	Proscrire toute nouvelle introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernières (canoë, piétinement, arrachage etc.)
1428 Marsilée à quatre feuilles	<p>« Fougère » ressemblant à un trèfle à 4 feuilles, aux tiges enracinées rampant au fond de l'eau et portant des feuilles à 4 lobes (2-3 cm de diamètre) en croix au sommet du pétiole, glabres, enroulées en crosse à l'état jeune, de 2 types : les premières flottantes formées en phase aquatique, à long pétiole (jusqu'à 80 cm selon la hauteur d'eau) les secondes naissant en phase exondée, à pétiole rigide et dressé de 10-20 cm</p> <p>Pionnière des sols nus et pauvres, en conditions ensoleillées : rives à fort marnage des plans d'eau peu profonds et presque asséchés l'été (étangs, mares, bras morts, etc.).</p>	<p>Mauvais / très défavorable</p> <p>Parmi les quelques données recensées historiquement sur la Vallée de l'Allier Sud, une seule est aujourd'hui encore présente, sur la commune de Mariol</p> <p>Elle constitue l'une des 4 stations connues dans le département de l'Allier</p> <p>Cette station est suivie depuis 2003 et les données recueillies quant à sa répartition sont fluctuantes</p> <p>La responsabilité du site Vallée de l'Allier Sud est donc forte pour cette espèce</p>	<p>Boisements créant de l'ombrage (naturels ou plantations) et développement des grandes herbes (roselières)</p> <p>Fertilisation favorisant l'eutrophisation</p> <p>Altération/destruction des zones humides (drainage, curage, recalibrage, etc.)</p> <p>Déracinement / arrachage par curage trop brutal de la vase, piétinement par le bétail ou lié aux activités de loisirs (baignade, nautisme, pêche, etc.)</p> <p>Introduction de plantes invasives concurrentes</p> <p>Maintien d'un niveau d'eau élevé en été pour les activités de loisirs</p> <p>Pollution de l'eau</p>	<p>Ne pas planter à proximité immédiate des plans d'eau et des boires</p> <p>Pratiquer un faucardage (grandes herbes), une coupe ou un gyrobroyage tardifs (après l'été) pour les ligneux si nécessaire</p> <p>Limiter les phénomènes d'eutrophisation accentuant le comblement en limitant l'utilisation de fertilisants à proximité des milieux aquatiques Maintenir des prairies et des éléments bocager (rôle tampon)</p> <p>Proscrire ces pratiques, préserver la dynamique fluviale</p> <p>Proscrire le curage et les activités de loisirs sur les zones colonisées par l'espèce</p> <p>Mettre en place des exclos et des abreuvoirs pour limiter le piétinement</p> <p>Veille de colonisation des espèces exotiques envahissantes Lutte selon pertinence Proscrire toute nouvelle introduction et limiter les activités favorisant la dispersion de ces dernières (canoë, piétinement, arrachage sans filet, etc.)</p> <p>Favoriser le marnage annuel</p> <p>Veiller à la qualité de l'eau et des sédiments Maintenir des prairies les éléments bocager (rôle tampon) Surveiller les pollutions domestiques et industrielles</p>

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU DOCOB

ENJEUX GENERAUX DE PRESERVATION DU SITE

La dynamique fluviale de l'Allier entraîne la création permanente de milieux diversifiés allant de l'eau courante à la forêt alluviale en passant par les vasières, les grèves, les plages sableuses, les pelouses sèches, les boires et les reculs, mosaïque dont la qualité des ressources en eau dépend. Les risques identifiés comme les plus importants résident dans la rectification des méandres, les enrochements, l'extraction des granulats, les ponts (érosion plus importante en aval) ainsi que le développement des cultures intensives, plantations de peupliers, décharges et campings sauvages (banalisation des milieux et menaces sur la qualité de l'eau).

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE GESTION DU SITE

Gestion transversale

Préserver voire restaurer une dynamique fluviale active et l'espace de mobilité optimal de la rivière ;
Préserver la qualité de l'eau de la rivière et des boires / Eviter les pollutions ;
Maintenir l'alimentation en eau des habitats naturels et habitats d'espèces d'intérêt communautaire ;
Eviter les dégradations ponctuelles, la perturbation des habitats naturels et des espèces ;
Maintenir les trames herbacées et forestières, préserver des corridors écologiques fonctionnels ;
Préserver la qualité générale du site et ses équilibres écologiques.

Préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire

Préserver l'habitat du Castor d'Europe et de la Loutre d'Europe (ressources alimentaires et libre circulation, concilier leur présence et le usages) ;
Préserver les habitats favorables aux chiroptères (Barbastelle) ;
Préserver les habitats favorables à la Cistude d'Europe et adopter une gestion adaptée en présence de l'espèce ;
Maintenir la libre circulation des poissons migrateurs (Saumon atlantique, Lamproie marine, Grande Alose) ;
Préserver les petits ruisseaux affluents de l'Allier et les milieux favorables aux odonates (Agrion de mercure, Gomphe serpentifère) ;
Conserver les stations de Marsilée à quatre feuilles ;
Préserver les habitats d'intérêt communautaire (pelouses, prairies maigre de fauche, forêts alluviales, etc.).

Gestion agri-environnementale

Maintien du pâturage extensif sur les francs bords ;
Gestion des pelouses d'intérêt communautaire ;
Préserver et protéger les habitats aquatiques d'intérêt communautaire ;
Préserver et protéger les sites de reproduction/ponte de la Cistude d'Europe ;
Limitation des pompes agricoles dans les habitats sensibles.

Gestion des problématiques urbaines

Limitation des endiguements ;
Eviter la destruction directe d'habitats naturels par des activités consommatrices d'espaces ;
Gestion des zones de captage et des dépendances vertes des grandes infrastructures ;

Gestion de la fréquentation et des activités de loisirs

Encadrement de la fréquentation
Organisation de la pratique du canoë-kayak
Limitation des sports motorisés

SITES INTERNET CONSULTABLES

Site Natura 2000 de l'Etat :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/reseau-europeen-natura-2000-1>

Rubrique Natura 2000 du site de la DREAL Auvergne :

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r3457.html>

Les cahiers d'habitats sur le site du Muséum national d'histoire naturelle :

<https://inpn.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/cahiers-habitats>

Site des services de l'Etat de l'Allier (page dédiée à Natura 2000 et à l'évaluation des incidences) :

<http://www.allier.gouv.fr/espaces-naturels-biodiversite-a152.html>

Site de la DDT du Puy-de-Dôme (page dédiée à Natura 2000) :

<http://www.puy-de-dome.gouv.fr/natura-2000-r806.html>

SOURCES

Opérateur : CEN Allier

Maison des Associations - Rue des Ecoles - 03500 Châtel-de-Neuvre

Tél : 04.70.42.89.34. / Fax : 04.70.42.27.58 - conservatoire.allier@espaces-naturels.fr

Document d'objectifs Val d'Allier 03 validé en 2017

Danton, Ph., Baffray, M., 1996. Inventaire des plantes protégées en France. Nathan, 294 p.

Duquet, M., 1996. Inventaire de la faune de France. Nathan, MNHN, 416 p.

MNHN, 2013 - Résultats synthétiques de l'état de conservation des habitats et des espèces, période 2007-2012. Rapportage article 17 envoyé à la Commission européenne, juillet 2013, <http://inpn.mnhn.fr/docs/N2000_EC/Resultats_synthetique-Rapportage_2013_DHFF.xlsx>